



HAL
open science

Franchir les frontières européennes vers la liberté Le cas luxembourgeois

Gérald Arboit

► **To cite this version:**

Gérald Arboit. Franchir les frontières européennes vers la liberté Le cas luxembourgeois. *Frontières. Circulations, vie quotidienne, illégalités (1939-1945)*, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Feb 2018, Paris, France. hal-04090126

HAL Id: hal-04090126

<https://hal.science/hal-04090126>

Submitted on 5 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Franchir les frontières européennes vers la liberté Le cas luxembourgeois

Gérald ARBOIT
Chercheur-associé UMR 8138 Sirice

La frontière est une réalité récurrente pour le Grand-Duché de Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale. Intégré dans ses limites nationales dans le Reich comme partie autonome du *Gau Koblenz-Trier* par l'autorité d'occupation (21 juillet 1940), ce pays compte également un gouvernement en exil, qui prit la route de la France, de l'Espagne et du Portugal (mai 1940-janvier 1941), avant de trouver refuge pour partie à Londres, pour partie à Montréal jusqu'en 1943. Pris entre ces deux entités administratives antagonistes, des Luxembourgeois durent se déterminer à quitter le Grand-Duché germanisé pour la liberté.

La frontière est une réalité récurrente pour le Grand-Duché de Luxembourg. Petit pays européen enclavé entre deux puissants voisins (l'Allemagne au Nord et la France au Sud) et son ancienne métropole (la Belgique à l'Est), son quotidien est marqué par la frontière depuis son indépendance (1867). Avant cet arbitrage international, sous l'égide de la Grande-Bretagne, la frontière fut surtout provinciale et non étatique, la légitimité néerlandaise n'étant pas vraiment remise en question¹. Tout juste l'influence prussienne, symbolisée par la forteresse de la capitale, brida-t-elle, dès sa naissance la souveraineté grand-ducale tout juste reconnue par le congrès de Vienne (1814). Trente ans plus tard, l'inclusion du Luxembourg dans les frontières économiques de la Prusse, au travers le *Zollverein*, se fit même naturellement au nom de sa bourgeoisie commerciale et, surtout, industrielle². Ce faisant, la violation de ses frontières, le 30 juillet 1914, par les armées du Kaiser Wilhelm II, ne fut véritablement perçue qu'à l'aune de ses conséquences économiques³.

Pourtant, le Grand-Duché avait vu sa neutralité garantie par les puissances européennes lors de la conférence de Londres (1867). Mais cette solution permit la neutralisation de l'affrontement entre la France et l'Allemagne au sujet du Luxembourg, plutôt qu'une manifestation de l'affirmation de son existence politique. Pour cela, il fallut attendre la faillite du système politique luxembourgeois, suite aux décès en octobre 1915 du Ministre d'État Paul Eyschen, à la tête du gouvernement depuis 1888, et en mars 1928 de l'industriel sidérurgiste Émile Mayrisch, à la tête des Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange (ARBED) et « influenceur » de la vie politique luxembourgeoise ; en novembre 1937, l'entrée des socialistes dans les coalitions gouvernementales sembla marquer la fin de la crise politique intérieure luxembourgeoise⁴. Ce fut pour mieux projeter le pays dans une autre crise, internationale celle-là. Ces nouveaux soubresauts de la « guerre civile européenne »⁵ forcèrent le pays à procéder à un retour d'expérience sur la Première Guerre mondiale. Autrement dit, la question du maintien d'un illusoire pouvoir exécutif, grande-duchesse et gouvernement compris, à l'intérieur des frontières nationales, se trouva posée. À travers elle, se profila évidemment celles de l'occupation du Grand-Duché et de la protection des populations civiles. La rapidité de l'invasion allemande, les 10-11 mai 1940, chamboula tous les projets, amenant le pays légal à s'extraterritorialiser, tandis que le pays réel fut soumis à la loi de l'occupant. Il fallut quatre longues années où les Luxembourgeois durent apprendre la réalité de la clandestinité pour faire à nouveau coïncider légalité et réalité de leur pays.

¹ Albert Calmes, *Naissance et débuts du Grand-Duché, 1814-1830. Le Grand-Duché de Luxembourg dans le royaume des Pays-Bas*, et *Le Grand-Duché de Luxembourg dans la révolution belge, 1830-1839*, Luxembourg, Saint-Paul, 1971 et 1982 ; Christian Calmes, *1867. L'Affaire du Luxembourg*, Luxembourg, Saint-Paul, 1967.

² Albert Calmes, *Der zollanschluss des grossherzogtums Luxemburg an Deutschland (1842-1918)*, 2 vols, Luxembourg, Beffort, 1919.

³ Gérald Arboit, « Transition ou asphyxie? L'économie luxembourgeoise à l'épreuve de la Première Guerre mondiale », in B. Majerus, C. Roemer, G. Thommes (dir.), *Guerre(s) au Luxembourg Krieg(e) in Luxemburg*, Luxembourg, Cappybarabooks, 2015, p. 81-90.

⁴ Une véritable étude sur cette période, marquée notamment par l'abdication de la Grande-duchesse Adélaïde (01/1919) et le référendum liberticide — passé à la postérité sous le nom de « loi muselière » — (06/1937), reste à faire, d'autant qu'elle structurera durablement la vie politique luxembourgeoise.

⁵ Cf. Enzo Traverso, *A feu et à sang. De la guerre civile européenne 1914-1945*, Paris, Stock, 2007.

La frontière luxembourgeoise et la guerre

La frontière fut toujours perçue de Luxembourg comme une limite fiscale ou une démarcation au-delà de laquelle sa gendarmerie devait raccompagner tous les « indésirables »⁶. Les travaux visant à établir une Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) achoppèrent ainsi autour des conditions difficiles créées aux agriculteurs, aux défaillances du système monétaire collectif, ainsi qu'aux prétentions annexionnistes grand-belge⁷. Quant à la modernisation de la seule force de police nationale avant 1931, elle se fit constamment en réponse, soit à l'accroissement de cette « classe dangereuse » que représentait la population ouvrière nécessaire au développement de sa sidérurgie, soit aux missions de contrôle économique⁸.

La menace nazie ramena le Luxembourg à une réalité internationale qui ne l'avait pas préoccupé depuis 1914. Encore une fois, le pays vit le danger se dresser à l'Est, mais son statut de neutralité le poussa à chercher à se protéger de façon rationnelle⁹, c'est-à-dire contre tout péril pouvant venir d'Allemagne comme de France. Le premier risque fut la répression de l'espionnage¹⁰, suite à la recrudescence d'« agissements intolérables de personnes étrangères (...) et (...) d'actes contraires à la souveraineté et la sécurité publique du pays »¹¹. Même si la volonté luxembourgeoise sembla viser aussi bien les services allemands et italiens que français, elle ne fut dirigée que contre les menées en provenance du Reich et, de façon moindre, d'Italie. De tout temps, le Luxembourg chercha à se protéger des visées annexionnistes des uns, des idées anarchistes, socialistes et, plus tard, communistes des autres. Plus généralement, comme le soulignait la loi du 28 octobre 1920, « destinée à endiguer l'affluence exagérée d'étrangers sur le territoire du Grand-Duché »¹², le pays entendait choisir son immigration et la clé d'entrée adoptée fut économique. À partir de 1937, ce particularisme qui se retrouvait largement chez d'autres neutres, comme la Suisse, les Pays-Bas et la Belgique, se dirigea indistinctement contre tous les réfugiés fuyant pour des raisons politiques comme raciales l'Allemagne et l'Italie, mais également l'Autriche et la Tchécoslovaquie. Le 16 septembre 1938, les frontières luxembourgeoises furent fermées aux étrangers¹³, ce qui n'entrava pas les expulsions par les autorités allemandes vers le pays¹⁴.

L'autre péril auquel le Luxembourg dû se préparer concerna l'invasion allemande qui, comme en juillet 1914, ne manquerait de se produire. L'expérience vint cette fois d'Espagne, après que la *Luftwaffe* et la *Regia Aeronautica* bombardassent Guernica (26 avril 1937). Parallèlement à des négociations avec l'Allemagne, pour « obtenir des garanties d'avenir sans la neutralité, [plutôt] que de rien obtenir » (mars 1938)¹⁵, et avec la Belgique, dans l'espoir naïf d'évacuer leur population vers un havre supposé sur la côte flamande¹⁶, les autorités luxembourgeoises se préparèrent, en fonction des moyens financiers et militaires qu'elles disposaient, aux « dangers d'un conflit armé international »¹⁷. Au final, la famille grand-ducale et le gouvernement quittèrent Luxembourg au matin de l'invasion, tandis qu'une partie des populations du Sud du pays fut évacuée par les troupes françaises au soir du

⁶ Archives nationales de Luxembourg (ANLux), Luxembourg, AE-725A, note de Collart à Bech, 12/12/1938.

⁷ Charles Barthel, *Bras de fer. Les maîtres de forges luxembourgeois, entre les débuts difficiles de l'UEBL et le Locarno sidérurgique des cartels internationaux, 1918-1929*, Luxembourg, Saint-Paul, 2004, p. 348.

⁸ Gérald Arboit, « La Gendarmerie luxembourgeoise face à la Première Guerre mondiale », Guillaume Payen, Jonas Campion, Laurent López (dirs), *Gendarmeries et polices européennes face à la Première Guerre mondiale*, à paraître ; Gilbert Trausch (dir), *La gendarmerie au Luxembourg/Die Gendarmerie in Luxemburg : 1797-1997*, Luxembourg, Gendarmerie grand-ducale/Impr. St. Paul, 1997.

⁹ ANLux, AE-722, Dupong à Bech, 21/11/1938.

¹⁰ *Ibid.*, M-02885, Projet de loi ayant pour but de garantir la sûreté extérieure de l'État, 1937-1938 ; loi et arrêté grand-ducal des 28 et 29/09/1938, *Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, n° 65 et 71, 28/09 et 08/10/1938.

¹¹ *Ibid.*, Blum à Dupong, 22/12/1937.

¹² *Mémorial...*, n° 81, 02/11/1920.

¹³ ANLux, AE-3309, circulaire gouvernementale.

¹⁴ *Ibid.*, J-073/48, Gendarmerie de Wasserbillig, 20 et 24/09/1938.

¹⁵ *Ibid.*, AE-3907, Wehrer à Bech, 25/03/1938.

¹⁶ Archives du service public fédéral des Affaires étrangères (ASPF AE), Bruxelles, B1/12345, Accueil en Belgique des réfugiés luxembourgeois, 1938-1940.

¹⁷ ANLux, M-02880, Projet de loi autorisant le gouvernement à prendre les mesures propres à protéger la population contre les dangers résultant d'un conflit armé international et notamment les dangers dus aux attaques aériennes ; *Mémorial...*, n° 68, 12/09/1936.

10 mai 1940¹⁸ et l'autre gagna, deux jours plus tard, le Nord du pays selon les prescriptions gouvernementales, appliquées par la Commission administrative¹⁹.

La mise en place d'une *Zivilverwaltung* (administration civile) au Luxembourg transforma la notion de frontière, jusque-là économique, en une stricte barrière policière. Dans sa volonté de gagner les cœurs des Luxembourgeois avant d'arrimer le pays au Reich, elle ne toléra que trois exceptions à cette fermeture des frontières. La première concerna les évacués en France qui, dès la fin juin commencèrent à rentrer délibérément²⁰, puis de façon organisée jusqu'à fin septembre²¹. La seconde concerna, dans l'autre sens, les « expulsés du pays (...) sous la pression des autorités occupantes allemandes », juifs et ecclésiastiques luxembourgeois, au premier semestre 1941²². La troisième, de septembre 1940 à octobre 1941 concerna 890 juifs étrangers pour lesquels la *Sicherheitspolizei* (Police de sécurité, Sipo) et le *SS Sicherheitsdienst* (service de renseignement, SD) organisèrent vers les ports de départ d'Espagne, le Portugal ayant refusé de se prêter à ce jeu, une émigration « clandestine » vers l'Amérique du Sud ; après 1941, ils en envoyèrent 664 vers la Pologne²³.

Des Luxembourgeois et les frontières

La fermeture des frontières luxembourgeoises ne devint réellement hermétique qu'après la mise en place du *Reichsarbeitsdienst* (service du travail du Reich, RAD), puis du service militaire obligatoire entre février 1941 et août 1942 ; derrière ces mesures se profila une volonté nazie d'annexer le Grand-Duché au Reich. De fait, elles induisirent une hémorragie de la jeunesse luxembourgeoise vers la zone non-occupée (ZNO) de la France. Elle savait pouvoir y trouver une structure d'accueil à Mâcon et Montpellier. Il s'agissait des deux points choisis au printemps 1940 pour recevoir les 49 000 Luxembourgeois évacués, puis en août pour les rapatrier. Seulement, quelques 600 n'étaient pas rentrés, parce que juifs ou opposants politiques. Le gouvernement luxembourgeois avait fait étape, sur le chemin de l'exil, à Montpellier et y avait fixé le siège de la Croix-Rouge luxembourgeoise en France (CRL-F), sous la double direction du docteur Charles Marx²⁴ et de l'élève-aspirant Louis Knaff²⁵, tout juste démobilisé de la Légion étrangère. Bien dotée financièrement par le gouvernement en exil, l'*American Red Cross* et une dotation de l'ARBED²⁶, cette ultime création des autorités légitimes du Luxembourg cacha en fait une structure de renseignement, dirigé par leur chargé d'affaires en France, Antoine Funck, leur permettant de recevoir des informations du pays occupé²⁷. Dès novembre 1940, un « ancien militaire de l'ex-armée luxembourgeoise », certainement le gendarme Jean Hoffman, de Schifflange, s'infiltra au Grand-Duché soit disant pour « aller chercher des documents d'une grande importance »²⁸ ; il s'agit de la première liaison entre Montpellier et Luxembourg, consistant à susciter des réseaux de résistance et à ramener des informations pour le gouvernement en exil ! Le clerc de notaire Josy Goerres, le douanier retraité Alphonse Rodesch, le serrurier Hubert Glesener, voire le docteur Fernand Schwachtgen durent être contactés à cette occasion.

Cette mission ne put avoir lieu sans le concours des moyens du Service de renseignement (SR) de l'Armée française, replié à Vichy et réorganisé en deux structures, l'une officielle chargée de la lutte antinationale, l'autre clandestine chargée de poursuivre le combat contre l'Allemagne²⁹. Les hommes employés sur la frontière nord-est et au Luxembourg jusqu'au 10 mai 1940 s'étaient repliés sur la ligne de démarcation et dans la ZNO, notamment à Montpellier et à Toulouse. Ils avaient gardé des relations avec leurs agents luxembourgeois, soit parce qu'ils avaient organisé leur exfiltration la

¹⁸ Service historique de la Défense, Guerre (SHD, GR), 29 N 112, note secrète, 2° Bureau, 07/12/1939.

¹⁹ Vincent Artuso, *La collaboration au Luxembourg durant la Seconde Guerre mondiale (1940-1945). Accommodation, adaptation, assimilation*, Francfort, Peter Lang, 2013, p. 59-62.

²⁰ *Luxemburger Wort*, 28/06 et 03/07/1940.

²¹ ANLux, CdZ-A-2093, Rapports Jacoby, 09, 14 et 16/08/1940 ; CdZ-A-2094, Simon, 11/11/1940.

²² *Ibid.*, JB-35 et JB-0191, Clément et Funck à Bech, 30/01 et 20/05/1941.

²³ Vincent Artuso, *op. cit.*, p. 111-112.

²⁴ SHD, Arch. définitives, Défense, 40 LN 1849/3286199.

²⁵ SHD, GR, 2000 Z 205 4027.

²⁶ ANLux, AE-AP-37 et 241.

²⁷ *Ibid.*, AE-GtEx-467, Bech à Funk, 20/07/1940.

²⁸ Eugène Gaspard, *Ceux que rien ne fait oublier*, Thionville, Klopp, 1984, p.264-265.

²⁹ Gérard Arboit, *Des services secrets pour la France*, Paris, CNRS Ed., 2014, p. 223-229.

nuit de l'invasion, soit parce qu'ils les retrouvèrent sur la ligne de démarcation jusqu'en novembre 1942. Ils suscitèrent également la création d'un réseau de renseignement couvrant le nord-est de la France et le Grand-Duché, « Famille Martin », en avril-mai 1941³⁰. Parmi ses fondateurs se trouva un juif autrichien, Walter Hamber (Gauthier), « honorable correspondant » du SR après son installation à Luxembourg en 1926 et exfiltré le 10 mai 1940 à La Ciotat ; il assura la liaison entre la CRL-F, le Grand-Duché et le SR³¹.

Ces structures tournées vers le Grand-Duché occupé, tant pour le gouvernement luxembourgeois en exil que le SR, eurent comme vocation de recueillir du renseignement. Seulement, pour les uns, il concerna le rythme de la mainmise nazie sur le pays, alors que pour les autres, il s'agit surtout des moyens allemands déployés sur les arrières du dispositif français et au-delà. Ainsi, le sous-réseau luxembourgeois de « Famille Martin », fort de 18 agents, rapporta-t-il pour le premier des rapports sur la situation monétaire, financière et bancaire, sur l'avenir des chemins de fer luxembourgeois ou sur l'état de l'agriculture³², tandis que les seconds reçurent en octobre 1942 les plans et les croquis de la base secrète de Peenemünde, où les Allemands testaient leurs armes volantes nouvelles V1, V2 et avions à réaction³³. Les soubresauts du SR, suite à l'invasion de la ZNO par les Allemands en novembre suivant désorganisa la distribution de cette information à Londres et permit au réseau belgo-britannique « Clarence » d'en clamer la primeur³⁴ !

L'invasion de la ZNO ne tarit ni les réseaux de renseignement, ni les filières d'évasion qui n'avaient pas tardé à s'y ajouter ; dès le printemps 1941, elles relièrent le sud du Luxembourg à Montpellier ou Mâcon, via Lyon. Jusqu'à l'automne 1941, Funk bénéficia d'une complicité du ministère français des Affaires étrangères, à Vichy, qui lui offrit des certificats d'identité pour les nouveaux réfugiés luxembourgeois. Ensuite, le consulat américain de Lyon y suppléa au moyen de visas d'entrée aux États-Unis apposé sur les passeports grand-ducaux. Jusqu'aux mesures de germanisation du Luxembourg, 400 évadés s'installèrent en France. À la ligne de démarcation, les représentants du SR offrirent aux jeunes Luxembourgeois le choix entre trois possibilités : soit être refoulé, soit prendre un engagement dans la Légion étrangère, soit rejoindre chantiers ruraux et autres groupements de travailleurs étrangers, que l'état-major français voyait comme un succédané au service militaire interdit par le convention d'armistice. Étrangers à toute militarisation dans le neutre Luxembourg, ces jeunes quittaient le Grand-Duché occupé pour échapper à une incorporation de force ; ils se plièrent de mauvaise grâce à l'injonction française, ouvrant la porte à des enquêtes de la Sûreté nationale sur cette jeunesse turbulente. L'entrée en scène de la police de Vichy, à laquelle s'ajouta bientôt une visite d'un agent rapatriement de la *Deutsches Rotes Kreuz*, engendra une espionnite parmi la communauté luxembourgeoise de Montpellier³⁵.

Retrouver les frontières du Luxembourg

Avec l'instauration du RAD, une nouvelle vague de 300 évadés rejoignit Montpellier entre le printemps 1941 et septembre 1944. La CRL-F fut contrainte d'arrêter ses activités suite à l'invasion de la ZNO, Funck trouvant avec difficulté refuge en Suisse, où il poursuivit son activité de renseignement³⁶. Contrairement au débat qui surgit au Grand-Duché dans l'immédiat après-guerre, les réfugiés luxembourgeois ne furent pas pour autant abandonnés par leurs autorités. Les structures d'évasions établies jusque-là perdurent sous l'autorité de Knapp, opportunément employé au service des réfugiés de la préfecture de l'Hérault après la mise en veille de la CRL-F. Dès décembre 1940, une filière d'évasion menant en Espagne fut organisée depuis Montpellier, via la clinique de Quillan (Aude) qu'avait repris le docteur Marx un mois plus tôt, et baptisée « ligne Charlotte » ; elle

³⁰ SHD, GR 17 P 123 ; Archives nationales (AN), Pierrefitte, 72 AJ 51/9.

³¹ *Ibid.*, GR 7 N² 2268.

³² Fondation nationale de la Résistance, Luxembourg, 115, Renseignement, rapports Pierre Werner, Tony Wehenkel et Christian Calmes.

³³ Reginald Victor Jones, *La guerre ultra secrète*, Paris, Plon, 1981, p. 325.

³⁴ Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines (CEGESOMA), Bruxelles, 3S68/1098, rapport n° 79, 10/01/1943.

³⁵ ANLux, CdZ-A-2094, Münzel à Simon, 24/03, 05/04, 23/08/1941 ; AE-GtEx-290, [Kremmer], [1942] ; AE-GtEx-260/01, Bech à Funck, 27/05/1943.

³⁶ *Ibid.*, AE-GtEx-260, Dossier correspondance Suisse 08/11/1943-23/11/1944.

fonctionna en collaboration avec le réseau britannique « Mithridate »³⁷. L'invasion allemande de la ZNO changea seulement le circuit des évadés depuis Lyon, par le Massif central plutôt que par Montpellier où rien ne les attendait plus. Il ajouta une insécurité de tous les instants. En septembre 1943, suite à une dénonciation, Walter Hamber (Gauthier), du réseau « Famille Martin », fut arrêté et déporté ; toute la filière de renseignement s'écroula, avec une série d'arrestations au Grand-Duché qui toucha jusqu'au docteur Fernand Schwachtgen, un mois plus tard. Au printemps suivant, aidée par des agents collaborateurs luxembourgeois, la Gestapo de Paris assena un sérieux coup de frein à l'entreprise d'évasion de la jeunesse luxembourgeoise en démantelant en deux mois seulement les structures luxembourgeoises du Massif Central³⁸ et interrompant toute possibilité d'évasion depuis le Grand-Duché.

Le passage par l'Espagne ne fut pas plus de tout repos. La *Guardia Civil* espagnole représenta un sérieux obstacle pour les évadés de toute nationalité, après un franchissement éreintant de la barrière pyrénéenne³⁹. Mais les Luxembourgeois durent affronter l'indigence de son service consulaire dans la province ibérique, seulement représentée par des Espagnols franquistes et personne à Lisbonne. Au printemps 1943, un délégué de la Croix Rouge luxembourgeoise en Espagne fut nommé par le gouvernement en exil. Jusqu'à l'été 1944, il chercha à obtenir la libération des sujets grand-ducaux du mouvoir de Miranda de Ebro. Il en fit « une affaire personnelle » qui nuisit souvent aux personnes qu'il souhaitait voir élargies plutôt qu'elle ne les aidât ; cette épisode nourrit une crise politique à Luxembourg dans l'immédiat après-guerre et attisa une lourde incompréhension politique de ces événements espagnols. L'entremise belge et néerlandaise fut plus utile pour mener les jeunes évadés en Grande-Bretagne, via le Portugal, où ils furent pris en charge par les *Special Intelligence* (SIS) et *Security Services*.

La désorganisation de la structure élaborée par Funck, sous couverture de la CRL-F, mit fin à la collaboration luxembourgeoise avec le SR. Elle permit par contre à celle conduite parallèlement avec la Sûreté de l'État belge, inaugurée depuis le début des années 1930⁴⁰, de retrouver une réalité. L'isolement du Grand-Duché, malgré les filières vers Montpellier, encouragea ses réseaux créés au pays à se rapprocher de la résistance belge. Travaillant à Bruxelles, le Luxembourgeois Édouard Hemmer fut approché dès la fin 1940 par le réseau « Zéro ». En moins d'un an, il put établir une liaison avec la résistance luxembourgeoise, qui cherchait à en établir une avec le gouvernement en exil à Londres. Une filière de renseignement s'établit avec Bruxelles dès octobre 1941, les moyens radios belges prenant la suite. En juin suivant, Fernand Stoll (Jean Vercel) quitta Bruxelles et, par Paris et Saint-Jean-de-Luz, gagna Londres le 1^{er} août. Il avertit le gouvernement en exil de la nécessité d'un contact régulier par Bruxelles. Des négociations intergouvernementales s'ouvrirent et débouchèrent en juillet 1942 sur la mise en place d'un réseau commun de la Sûreté de l'État et de la résistance luxembourgeoise, représentée par Hemmer⁴¹. À Londres, le ministre en exil de la Justice, Victor Bodson, créa, pour la seule fois de l'histoire luxembourgeoise, un « service d'information embryonnaire sans consécration officielle »⁴² qui prit la forme, le 30 avril 1943, d'un « service spécial » d'action⁴³. Il opéra avec la Sûreté de l'État le réseau « Organisation Todt », créé en septembre. Son existence fut brève, une vague d'arrestation à Luxembourg le désorganisant d'avril à août 1943.

Rebaptisé « Vic », ce réseau devait recevoir les parachutistes du « service spécial », des agents radio formés par le SIS et réceptionné en Belgique par « Zéro », pour les guider à travers la frontière belgo-luxembourgeoise. De mai à septembre 1943, trois agents furent parachutés à deux mois d'intervalle avec pour objectifs d'organiser « Vic » et de proposer à la résistance grand-ducale de s'unifier⁴⁴, à l'image du Conseil national de la résistance qui venait de se mettre en place en France. Le premier céda sa place au second, arrivé à Luxembourg avant lui ; il resta en Belgique où il fut

³⁷ *Ibid.*, Fond Deuxième Guerre mondiale, Charles Reiffers, Reiffers à Bressac, 06/12/1957.

³⁸ Archives départementales du Puy-de-Dôme, 908 W 234/3758 ; National Archives and Record Administration, College Park, RG 226, E 214, B 1, Kimmlingen, 25/09 et 01-04/10/1944.

³⁹ Émilienne Eychenne, *Les Pyrénées de la Liberté. Les évasions par l'Espagne, 1939-1945*, Paris, France-Empire, 1983, et *Montagnards de la Liberté. Les évasions par l'Ariège et la Haute-Garonne, 1939-1945*, Toulouse, Milan, 1984.

⁴⁰ ASPFAE, B2, Questions militaires.

⁴¹ CEGESOMA, PU2/216.

⁴² ANLux, AE-13999/133, Bodson, sd.

⁴³ *Ibid.*, AE-GtEx-484.

⁴⁴ *Ibid.*, AE-GtEx-299, Als, « Attitude du gouvernement vis-à-vis de l'envahisseur ».

« brûlé » et rapatrié à Londres. Le second échoua à vaincre la méfiance des différents chefs de mouvement, pour des raisons philosophiques essentiellement, tandis que le troisième fut plus classiquement chargé de la base logistique. Tous deux furent appréhendés par la Gestapo bruxelloise en février 1944. Un quatrième agent parachuté à la même époque fut arrêté en mai suivant, sans avoir pu traverser la frontière luxembourgeoise. En juillet, un cinquième agent luxembourgeois, travaillant exclusivement pour le SIS, fut parachuté dans le sud de la Belgique pour une mission de renseignement d'intérêt militaire au lendemain du débarquement de Normandie.

En cinq années de guerre, la question frontalière vue de Luxembourg changea radicalement de nature. Jusque-là presque exclusivement perçue sous aspects fiscaux et économiques⁴⁵, elle évolua sous le double effet de la venue de réfugiés politiques d'Allemagne et de la nécessité de fuir une germanisation certaine par la France et la Belgique. Ce faisant, le Grand-Duché plongea dans la Seconde Guerre et abandonna sa neutralité. Il commença par choisir le camp des démocraties contre la barbarie. Le 26 juin 1945, le Luxembourg signa la charte des Nations unies, et le 17 mars 1948, il adhéra à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, devenant membre fondateur de deux des principales organisations intergouvernementales de l'après-guerre. Il s'agit d'un préalable pour une politisation de ses frontières nationales, le 28 avril 1948, en révisant sa Constitution pour annuler la neutralité de la nation inscrite dans l'article premier.

Cette évolution résulte pleinement des événements qui se déroulèrent aux frontières grand-ducales entre 1936 et 1945, mais aussi à la ligne de démarcation, sur les Pyrénées, au Portugal, à la *Patriotic School* de Londres et en Belgique depuis 1940. Tournant la page (pas complètement !) du retranchement face aux « indésirables », le pays s'ouvrit à l'Europe. Le décentrement de son gouvernement, en exil à Londres aux côtés de ses confrères des pays envahis par l'Allemagne, permit la transformation du vieux face à face avec la Belgique au sein de l'UEBL pour faire jaillir une matrice communautaire au sein de l'Union Bénélux, en faisant entrer les Pays-Bas⁴⁶. Le passage d'une partie de sa jeunesse par Montpellier et Miranda, voire la Légion étrangère, permit de faire germer une compréhension européenne qui ne fut plus uniquement placée sous des atours industriels, comme avec Mayrisch, au sortir de la Première Guerre mondiale. Au contraire, pleinement ancrée dans la défense de l'idéal démocratique, elle préparait l'investissement de l'ambassade d'Union soviétique, par d'autres jeunes protestant contre l'invasion de la Hongrie par les troupes de l'Armée rouge. Le fait fut assez rare dans le monde occidental pour être noté !

La mémoire de cette époque reste biaisée à Luxembourg par une lecture encore marquée par la frontière. La problématique de l'abandon, forgée dès le printemps 1940 par l'occupant nazie, à propos de la souveraine et de son gouvernement, continue aujourd'hui encore de faire florès dans la communauté des historiens luxembourgeois. Elle repose sur une totale incompréhension des subtilités de la guerre secrète qui se déroula depuis la Grand-Duché jusqu'à Londres, mais également sur un syncrétisme des mémoires d'évadés et d'ouvriers, induit par une politisation de l'histoire luxembourgeoise.

⁴⁵ Cette conception n'a pas changée, comme en témoigne la lecture de la frontière faite par les concepteurs de l'exposition « *Halt! Douane. Lëtzebuerg am Däitschen Zollveräin, 1842-1918* [Halte ! Douane. Le Luxembourg dans le *Zollverein* allemand] », du 14 décembre 2017 au 25 mai 2018, aux Archives nationales de Luxembourg, en marge du colloque « David et Goliath. L'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg au *Zollverein* allemand (1842-1918) », organisé les 19-20 avril 2018 au Musée *Dräi Eechelen*.

⁴⁶ Thierry Grosbois, *L'idée européenne en temps de guerre dans le Benelux, 1940-1944*, Louvain-la-Neuve, Académia, 1994.